



# L'ÉCHO *de ma Ville*

VOLUME 19  
NUMÉRO 3  
MARS 2025



**COLLECTE DE SANG  
DU 29 MARS**

**P.8**

**OFFRE D'EMPLOI  
POMPIERS ET PREMIERS  
RÉPONDANTS**

**P.9**

**OFFRE D'EMPLOI  
POUR ARBITRES**

**P.16**

**ENTRAÎNEURS LIGUES  
SPORTIVES RECHERCHÉS**

**P.16**

## CONTENU

Conseil municipal	2
Avis publics	3
Vie municipale	4
Informations sur les services	7
Histoire et patrimoine	13
Bibliothèque	14
Loisirs et culture	15
Vie communautaire	18
Calendrier de mars	20



## SONDAGE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Page 11-12**



## LIGUES SPORTIVES 2025

**Page 15-16-17**

## À la mairie

### MAIRE



**Mario St-Pierre**  
450 772-5574



### DISTRICT 1



**Geneviève Hébert**  
450 772-0806

### DISTRICT 2



**Laurence Bousquet**  
579 489-5485

### DISTRICT 3



**Jean Pinard**  
450 772-5427

### DISTRICT 4



**Sylvie Guévin**  
450 774-0698

### DISTRICT 5



**Luc Darsigny**  
450 772-6683

### DISTRICT 6

## Hôtel de ville



### SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis  
En présentiel les lundis et mercredis  
selon l'horaire de bureau  
Appelez au 450 772-2488 poste 0

## Édifices municipaux

### Centre sportif et culturel

50, avenue Garneau  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



### Pavillon des loisirs

165, rue Lacasse  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



### Bibliothèque

65-A, avenue Saint-François  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332

### HORAIRE

**Mardi, mercredi, jeudi:**

de 11 h 30 à 16 h 30

de 18 h 30 à 20 h 30

**Vendredi:** de 9 h 30 à 11 h 30

**Samedi:** de 10 h à 14 h



## Services municipaux

<b>Dominique St-Pierre</b>	Directrice générale et trésorière d.st-pierre@viljest-pie.ca	772-2488	poste 226
<b>Eric Sergerie</b>	Assistant-trésorier comptabilite@viljest-pie.ca	772-2488	poste 229
<b>Annick Lafontaine</b>	Greffière greffe@viljest-pie.ca	772-2788	poste 230
<b>Sophie Boilard</b>	Inspectrice en bâtiment et environnement urbanisme@viljest-pie.ca	772-2488	poste 223
<b>Robert Choquette</b>	Directeur des Travaux publics r.choquette@viljest-pie.ca	772-2488	poste 224
<b>Julie Nicolas</b>	Directrice des loisirs et des communications loisirs@viljest-pie.ca	772-2488	poste 236
<b>Jean-Yves Bergeron</b>	Coordonnateur en Loisirs coordo.loisirs@viljest-pie.ca	772-2488	poste 227
<b>Martine Garon</b>	Responsable de la bibliothèque biblio@viljest-pie.ca	772-2332	
<b>Sylvain Daigneault</b>	Directeur du Service sécurité incendie s.daigneault@viljest-pie.ca	772-2488	
<b>Yves Demers</b>	Premiers répondants y.demers@viljest-pie.ca	772-2488	
<b>Alexandria Boucher</b>	Préventionniste prevention@viljest-pie.ca	772-2488	poste 252

### Nouveau!

Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : [elus@viljest-pie.ca](mailto:elus@viljest-pie.ca)

## Coordonnées:

### Hôtel de ville:

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Qc) J0H 1W0

Téléphone: 450 772-2488

Télécopieur: 450 772-2233

Courriel: [st-pie@viljest-pie.ca](mailto:st-pie@viljest-pie.ca)

Site internet: [www.viljest-pie.ca](http://www.viljest-pie.ca)

### HEURE D'OUVERTURE:

#### Hôtel de ville:

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30  
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)

Vendredi: 8 h à 13 h

#### Service de voirie

Lundi au vendredi: Horaire variable  
(Fermé de 12 h à 13 h)

#### Urgence voirie et aqueduc

1 888 792-7179

SPA de Drummond: 1 855 472-5700



## DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 00, mardi le 4 mars 2025, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

No de la demande :	DM 01-2025
Nom du requérant :	Pauline Champigny
Emplacement :	97, rue Bonin
Objet de la demande :	Régulariser l'empiètement de la remise située à $\pm$ 0.40 mètre de la ligne arrière au lieu de la norme de 1 mètre et la marge de recul latérale de $\pm$ 0.95 mètre au lieu de la norme de 1 mètre.
No de la demande :	DM 02-2025
Nom du requérant :	Stéphanie Gévy
Emplacement :	84, rue Ernest-Depars
Objet de la demande :	Régulariser l'empiètement de la remise située à $\pm$ 0.48 mètre de la ligne arrière au lieu de la norme de 2 mètres et la marge de recul latérale de $\pm$ 1.41 mètre au lieu de la norme de 2 mètres.
No de la demande :	DM 03-2025
Nom du requérant :	Jonathan St-Pierre
Emplacement :	463, Petit rang Saint-François
Objet de la demande :	Agrandissement du bâtiment accessoire existant de 97 m.c. en lui ajoutant un abri permanent de 20 m.c.. La superficie totale serait de $\pm$ 120 m.c. au lieu de la norme prescrite de 100 m.c.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à ces demandes pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 20 février 2025

Annick Lafontaine, Greffière

## TENUE D'UN REGISTRE DES PERSONNES HABLES À VOTER

### RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 277

AVIS PUBLIC EST DONNÉ À L'ENSEMBLE DES PERSONNES HABLES À VOTER DE LA VILLE DE SAINT-PIE :

- Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 février 2025, le conseil de la Ville de Saint-Pie a adopté le règlement d'emprunt # 277 intitulé « **Règlement d'emprunt # 277** décrétant une dépense de 6 500 000 \$ et un emprunt de 3 633 000 \$ pour des travaux subventionnés (pavl) de remplacement ou de construction des conduites d'aqueduc, de canalisation de fossés, de fossés, de fondation de la chaussée, de réfection du pavage et construction d'une piste cyclable sur le rang du bas-de-la-rivière (entre la route michon et le numéro civique 324) ».
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 277 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité d'électeur et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité: carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

- Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 24 février 2025 à la salle du conseil, située au 77, rue Saint-Pierre, dans la ville de Saint-Pie.
- Le nombre de demande requis pour que le règlement numéro 277 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **quatre cent quarante-neuf (449)**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 277 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 24 février 2025, à la salle du conseil, située au 77 rue Saint-Pierre, dans la Ville de Saint-Pie.
- Le règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville et au bureau de la municipalité, aux heures ouvrables du bureau.

#### Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité.

- Toute personne qui, le 4 février 2025, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
  - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
  - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- Tout propriétaire unique non résidant d'un immeuble ou occupant unique non résidant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins le 4 février 2025;
  - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- Tout copropriétaire indivis non résidant d'un immeuble ou cooccupant non résidant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être copropriétaires indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins le 4 février 2025;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins le 4 février 2025, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature registre.
- Personne morale
  - avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 4 février 2025 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

FAIT ET DONNÉ à Saint-Pie, ce 20 février 2025

Annick Lafontaine, Greffière



Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

## PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 14 janvier 2025 à 19 h.

### ASSOCIATIONS MUNICIPALES – RENOUELEMENT D'ADHÉSION

Le conseil autorise le renouvellement aux associations municipales suivantes : COMAQ 575 \$, plus taxes, ADMQ 1 402 \$, plus taxes, TP Québec 500 \$, plus taxes, AQLP 425 \$, plus taxes, COMBEQ 380 \$, plus taxes, RIMQ 695 \$, plus taxes.

### ASSURANCE GÉNÉRALE – RENOUELEMENT 2025

Le conseil autorise le paiement pour le renouvellement de l'assurance générale pour un montant de 170 694.27 \$, taxes incluses, se détaillant comme suit : assurance générale 168 811.57 \$, assurance bénévoles 272.50 \$, assurance professionnelle (cadres) 471.15 \$, assurance pompiers 1 139.05 \$.

### RÉMUNÉRATION 2025 – MAJORATION

Le conseil approuve l'addenda pour les postes cadres concernant la rémunération 2025 ainsi que les addendas du directeur du Service des travaux publics et de la directrice du Service des loisirs et des communications, approuve la politique salariale des pompiers et il est résolu de majorer, pour l'année 2025, la rémunération des employés municipaux, à l'exception de la directrice du Service des loisirs et des communications, de 3,2 %, représentant l'IPC pour la région de Montréal au 30 septembre 2024, conformément au budget 2025 adopté.

### CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS - AUTORISER LA SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION 2025-2029

Le conseil autorise le maire, la conseillère Geneviève Hébert et la directrice générale, ou leurs substituts respectifs, à signer la convention collective 2025-2029.

### ACQUISITION DE L'INTERFACE CONCERTO – AUTORISER LA SIGNATURE DU CONTRAT

Le conseil accepte l'offre de service de la compagnie Société plan de vol inc. pour l'acquisition de l'interface Concerto pour un montant de 9 845 \$, plus taxes, et autorise la greffière, ou son substitut, à signer le contrat d'abonnement et de services au nom de la Ville de Saint-Pie.

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 43A-47, AVENUE ROY

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et n'accorde pas la demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'un garage détaché qui ne respecte pas les normes actuelles.

### ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 212-2025 RELATIF AUX TAUX DE LA TAXATION, DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

L'objet de ce règlement vise à établir les taux de la taxation, de la tarification des services municipaux et des conditions de perception pour l'exercice financier 2025.

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 286 PORTANT SUR LA CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

L'objet de ce règlement est de procéder à une refonte des dispositions de ce règlement et de se conformer à l'article 127.1 du PL16 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme dont l'une des nouveautés notables est la mise en œuvre d'une formation obligatoire pour les membres du comité consultatif d'urbanisme.

### AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 277 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 6 500 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 3 633 000\$ POUR DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS DE REMPLACEMENT ET DE CONSTRUCTION DES CONDUITES D'AQUEDUC, DE CANALISATION DE FOSSÉS, DE FOSSÉS, DE FONDATION DE LA CHAUSSÉE, DE RÉFECTION DU PAVAGE ET CONSTRUCTION D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LE RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE (ENTRE LA ROUTE MICHON ET LE NUMÉRO CIVIQUE 324)

AVIS DE MOTION est donné par Sylvie Guévin qu'à une assemblée subséquente le règlement numéro 277 sera présenté pour adoption. Ce même conseiller dépose le projet de règlement numéro 277. L'objet de ce règlement vise à pourvoir au financement de l'emprunt pour les travaux subventionnés par le programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement - Sécurisation mentionnés en titre et la participation de la municipalité aux travaux pour un total de 6 500 000 \$.

### ACQUISITION D'UN VÉHICULE - ENTÉRINER L'ACHAT AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Le conseil entérine l'acquisition, pour l'hygiène du milieu, d'un camion Ford F-150 2024, pour un montant total de 57 033.19 \$, incluant les taxes et le droit d'immatriculation (transit), à la compagnie Les Automobiles F.C., conformément à sa soumission.

### ENTENTE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ESTIVAL AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) - AUTORISER LA SIGNATURE

Le conseil autorise le renouvellement de l'entente de travaux d'entretien estival avec le ministère des Transports du Québec conformément au projet d'entente et autorise la directrice générale ou son substitut à signer ladite entente et tout document en lien avec ce dossier au nom de la Ville de Saint-Pie.

### MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION – PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 4

Le conseil autorise le paiement du décompte progressif # 4 concernant les travaux de mise à niveau de la station d'épuration à la compagnie Nordmec Construction inc. pour un montant de 420 573.52 \$, incluant toutes les taxes, représentant le coût des travaux réalisés, diminué d'une retenue de 10 %, soit 40 643.96 \$, qui sera payée lors des acceptations provisoire et définitive des travaux.

### AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES – AUTORISATION

Le conseil autorise le versement de l'aide financière aux organismes, conformément au budget 2025.



### **POLITIQUE DE LOCATION RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE SAINT-PIE – MODIFICATION – ADOPTION**

Le conseil adopte la modification à la Politique de location du Service des loisirs.

### **CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN TOIT SUR LA PATINOIRE EXTÉRIEURE - AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 4**

Le conseil autorise le paiement du décompte progressif # 4 concernant les travaux de conception et construction d'un toit sur la patinoire extérieure à la compagnie ACI-Ponts et Ouvrages d'art inc. pour un montant de 229 720.05 \$, incluant toutes les taxes et une retenue de 22 200 \$.

### **PR – ACHAT ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT POUR LE CAMION 915 – AUTORISATION AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS**

Le conseil autorise le Service des premiers répondants à procéder à l'achat et l'installation d'un rangement sécuritaire pour le camion 915 auprès de la compagnie Plastiques Brayneck Canaplast inc. au montant de 8 000 \$, plus taxes, conformément à la soumission datée du 11 décembre 2024.

### **SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS**

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires : comptes présentés 1 927 624.90 \$, remboursements d'emprunts déboursés 0 \$, salaires 230 613.68 \$.

### **AFFECTATION DES SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS POUR LES RÈGLEMENTS # 233, 234, 237, 247, 248 ET 257**

Il est résolu que l'excédent des règlements d'emprunt fermés pour les règlements portant les numéros # 233, 234, 237, 247, 248 et 257 soit affecté au paiement des échéances annuelles pour le remboursement de l'emprunt, soit le capital et les intérêts, pour l'exercice financier 2025, selon les montants suivants :

Règlement # 233 [Infrastructures Grand rang Saint-François] :	2 495,80 \$
Règlement # 234 [Infrastructures rue Phaneuf] :	243,43 \$
Règlement # 237 [Camion échelle SSI] :	445,50 \$
Règlement # 247 [Infrastructures rue des Hérons] :	302,68 \$
Règlement # 248 [Infrastructures avenue Roy] :	23,80 \$
Règlement # 257 [Infrastructures rang du Bas-de-la-Rivière] :	13 870,12 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>17 381,33 \$</b>

### **APPROPRIATION DES DIFFÉRENTS SURPLUS AFFECTÉS DU BUDGET D'OPÉRATION 2025**

Le conseil autorise l'affectation de différents surplus pour le budget d'opération 2025 selon les surplus et montants suivants : surplus affecté équilibre budgétaire 20 000 \$ et surplus affecté vidange de fosses 23 325 \$.

### **CARRIÈRES ET SABLIERES – APPROPRIATION DES REDEVANCES**

Le conseil autorise l'appropriation des sommes perçues sur les redevances « carrières et sablières » 2025 aux fins des travaux de voirie (2025), et ce, conformément aux dispositions budgétaires.

### **RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 883 100 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 23 JANVIER 2025**

Les règlements d'emprunt numéros 134, 157, 234, 233, 237, 244 et 278 sont financés par un emprunt par billets, conformément à ce qui suit : l'emprunt sera réalisé le 23 janvier 2025, les intérêts seront payables semi annuellement, le 23 janvier et le 23 juillet de chaque année, les documents concernant le refinancement des règlements d'emprunt seront signés par le maire et la directrice générale et trésorière.

### **OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON (OHMA) – ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2024**

Le conseil accepte la quatrième révision budgétaire du budget 2024 du 3 décembre 2024 de l'OHMA indiquant que la contribution de la Ville de Saint-Pie s'élève à 4 235 \$.

### **OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON (OHMA) – ADOPTION DU BUDGET 2025**

Le conseil accuse réception et adopte le budget 2025 de l'OHMA et confirme une contribution municipale de 4 253 \$.

### **CLUB DE MOTONEIGE DU CENTRE DE LA MONTÉRÉGIE INC. – DROIT DE PASSAGE SUR LE RANG DE LA RIVIÈRE NORD POUR LA SAISON HIVERNALE 2024-2025 – AUTORISATION**

Le conseil autorise les membres du Club de Motoneige du Centre de la Montérégie inc. à circuler sur le rang de la Rivière Nord sur une distance approximative de 153 mètres pour la saison hivernale 2024-2025, conformément au plan soumis.

### **COUVERTURE CELLULAIRE – DEMANDE POUR AMÉLIORER LE DÉPLOIEMENT**

Il est résolu de demander au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois d'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaire de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent.

### **CAMP DE JOUR – ENJEUX**

La Ville de Saint-Pie appuie la demande faite par la FQM et acheminée à la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024 et propose de bonifier l'enveloppe liée au Programme d'assistance financière au loisir des personnes différentes (handicapées) – volet accompagnement, de mettre en place, à court terme, un comité formé des instances pouvant être concernées afin d'analyser tous les enjeux des camps de jour municipaux – service de camps de jour qui serait sûrement mieux adapté à partir du ministère de l'Éducation et de prioriser la création d'une mesure financière spécifique aux camps de jour.

### **DOCUMENT DÉPOSÉ**

Procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 9 décembre 2024

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20h39.



Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

## PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 4 février 2025 à 19 h.

### **CONGRÈS 2025 DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) ET DE LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (COMBEQ) – AUTORISATION**

Le conseil autorise l'inscription de la greffière et de l'assistant-trésorier pour le congrès 2025 de l'ADMQ d'un montant de 585 \$, plus taxes par membre et le remboursement de tous les frais afférents et autorise l'inscription de l'inspectrice en bâtiment et en environnement pour le congrès 2025 de la COMBEQ d'un montant de 640 \$, plus taxes et le remboursement de tous les frais afférents.

### **ASSURANCE ENVIRONNEMENT – RENOUELEMENT 2025**

Le conseil autorise le paiement pour le renouvellement de l'assurance environnement de 2 000 000 \$ pour un montant de 11 990 \$, taxes incluses.

### **STE SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE**

Renouvellement du contrat de maintenance du système téléphonique de la Ville de Saint-Pie pour une durée d'un an (28 février 2025 au 27 février 2026), auprès de la compagnie STE Systèmes téléphoniques, au montant de 512.80 \$, plus taxes, tel que mentionné dans l'offre de services reçue le 10 janvier 2025.

### **COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – NOMINATION**

Le conseil désigne Cody Stoutenburg Tardieu à titre de membre de la Commission sur le développement durable comme représentant industriel.

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 277 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 6 500 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 3 633 000 \$ POUR DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS DE REMPLACEMENT ET DE CONSTRUCTION DES CONDUITES D'AQUEDUC, DE CANALISATION DE FOSSÉS, DE FOSSÉS, DE FONDATION DE LA CHAUSSÉE, DE RÉFECTION DU PAVAGE ET CONSTRUCTION D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LE RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE (ENTRE LA ROUTE MICHON ET LE NUMÉRO CIVIQUE 324)**

L'objet de ce règlement vise à pourvoir au financement de l'emprunt pour les travaux subventionnés par le programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement - Sécurisation mentionnés en titre et la participation de la municipalité aux travaux pour un total de 6 500 000 \$.

### **RÈGLEMENT 77-109 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LA RÉVISION DE CERTAINS USAGES COMMERCIAUX PERMIS DANS LES ZONES NUMÉROS 407 ET 408 ET L'AUTORISATION DE L'USAGE « DÉPÔT DE PRODUITS PÉTROLIERS » DANS LA ZONE NUMÉRO 210 – ARRÊT DES PROCÉDURES**

Arrêt des procédures de modification du règlement de zonage concernant la révision de certains usages commerciaux permis dans

les zones numéros 407 et 408 et l'autorisation de l'usage « dépôt de produits pétroliers » dans la zone numéro 210.

### **ARBITRES DE SOCCER ET DE DEK HOCKEY - ENTÉRINER LA PROPOSITION D'ÉCHELLE SALARIALE 2025**

Le conseil entérine la proposition d'échelle salariale 2025 de la directrice du Service des loisirs et des communications pour les arbitres de soccer et de dek hockey.

### **CAMP DE JOUR ET BIBLIOTHÈQUE – ENTÉRINER LA PROPOSITION D'ÉCHELLE SALARIALE POUR LA SAISON ESTIVALE 2025**

Le conseil entérine la proposition d'échelle salariale 2025 de la directrice du Service des loisirs et des communications pour les employés du camp de jour et les employés étudiants de la bibliothèque.

### **CAMP DE JOUR ESTIVAL 2025 – MODALITÉS D'INSCRIPTIONS GLOBALES**

Le conseil adopte le document « Modalités d'inscriptions – camp de jour Ouragan » préparé par la directrice du Service des loisirs et des communications décrivant les modalités d'inscriptions globales du camp de jour de la Ville de Saint-Pie.

### **APPROPRIATION DE SURPLUS LIBRE EN SURPLUS RÉSERVÉ**

Appropriation d'un montant de 1 840 \$ du surplus libre au surplus réservé Activités générales et appropriation d'un montant de 1 565 \$ du surplus libre au surplus réservé Fête nationale.

### **SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2025 – CONFÉRENCE – AUTORISER LA SIGNATURE DU CONTRAT**

Le conseil autorise le Service des loisirs à signer le contrat avec le Bureau de Conférenciers Orizon, pour la conférence de madame Annie Peyton dans le cadre de la semaine de l'action bénévole 2025, conformément à l'offre de service datée du 22 janvier 2025.

### **CAMP DE JOUR ESTIVAL 2025 – CHEF DE CAMP – EMBAUCHE**

Le conseil autorise la directrice du Service des loisirs et des communications à procéder à l'embauche d'Alexianne Leduc à titre de chef de camp pour le camp de jour estival 2025 selon l'échelle salariale en vigueur.

### **LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE – PROCLAMATION**

Le conseil déclare les 10, 11, 12, 13, 14 février 2025 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sous le thème « Derrière chaque accomplissement il y a de la persévérance ».

### **ENTENTE RCCI – ADHÉSION DE LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE**

Adhésion officielle de la Ville de Saint-Césaire à l'Entente intermunicipale relative à un service spécialisé en recherche des causes et circonstances d'un incendie (RCCI), dès 2025, et autorisation de signer tout document concernant cette adhésion.



## CONTRAT DE TRAVAIL DE LA GARDE INTERNE 2025-2029 – AUTORISER LA SIGNATURE

Le conseil adopte le contrat de travail de la garde interne 2025-2029 tel que proposé et autorise la signature du contrat de travail au nom de la Ville de Saint-Pie.

## SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires : comptes présentés 1 108 231.48 \$, remboursements d'emprunts déboursés 0 \$, salaires 241 399.68 \$.

## AFFECTATION D'UNE SOMME AU FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

Le conseil affecte au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 6 920 \$ pour l'exercice financier 2025.

## DOCUMENT DÉPOSÉ

Rapport annuel de la trésorière au DGE pour l'année 2024 et Lettre de démission de la conseillère du district # 6.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance soit levée à 20h10.

# INFORMATIONS SUR LES SERVICES



## INFO FLASH

- ➔ Le premier versement de taxes sera dû le **6 mars** prochain!
- ➔ Inscription des nouveaux élèves en cours!
- ➔ Collecte de sang le **29 mars** prochain!
- ➔ Date limite pour remplir le **sondage sur le développement durable** : 9 mars!
- ➔ Les jeunes de Saint-Pie ont besoin d'arbitres et d'entraîneurs : consultez la page 11.

## DÉMISSION D'UNE CONSEILLÈRE

Le 30 janvier dernier, la conseillère du district # 6 Pascale Pinette a remis sa lettre de démission avec effet immédiat. Puisque nous sommes à moins de 12 mois de l'élection générale de novembre 2025, il n'y aura pas d'élection partielle pour combler le poste. Le conseil siégera donc à 5 conseillers(ères) et 1 maire jusqu'à la séance ordinaire de novembre prochain.

## JE CHANGE L'HEURE,

## JE VÉRIFIE MES AVERTISSEURS!

N'oubliez pas d'avancer votre heure durant la nuit de **samedi à dimanche du 8 au 9 mars** prochain.

Profitez-en aussi pour vérifier vos avertisseurs de fumée. Un geste si simple qui peut sauver des vies!

# FIERTÉS DE SAINT-PIE



Photo : Facebook Club Gymnaska Voltigeurs de Saint-Hyacinthe

**Félicitations** à toutes les gymnastes du Club Gymnaska Voltigeurs de Saint-Hyacinthe qui ont participé au Sand Dollar invitation à Orlando en Floride. Bravo à nos saint-piennes Mégane Champigny et Adèle Brodeur qui étaient de la compétition.

Nous sommes fiers de vous!



## 20 ans de service!

Félicitations à Gilles Grondin, qui, en octobre dernier, a cumulé 20 ans de service au sein de la Ville de Saint-Pie, à titre d'opérateur d'usine d'eau potable.

On le voit ici accompagné du maire, Mario St-Pierre, affichant fièrement son certificat.

Bravo Gilles et merci pour tes 20 ans de service!





## INFORMATIONS SUR LES SERVICES



# PAS DE CENDRE DANS MES BACS, TOUT RESTE INTACT!

Afin de prévenir les incendies, il est interdit de jeter les cendres de foyer dans les bacs de collecte.



[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)  
450 774-2350

Janvier - 2025

## PRÉVENTION INCENDIE LES BONS RÉFLEXES

### INCENDIE



Téléphonez au :  
9-1-1



Utilisez les  
extincteurs sans  
prendre de risque



En cas de fumée,  
baissez-vous près  
du sol



Installez des  
avertisseurs de  
fumée

### ÉVACUATION



Préparez une  
trousse d'urgence



Dessinez un plan de  
votre maison



Choisissez un point  
de rassemblement



Rendez-vous au  
point de  
rassemblement

### URGENCE



Hydro-Québec  
1-800-790-2424



Centre Antipoison  
1-800-463-5060



Info Santé  
8-1-1



Énergir  
1-800-361-8003



# COLLECTE DE SANG



HÉMA-QUÉBEC

## Samedi 29 mars SUR RENDEZ-VOUS

CENTRE SPORTIF ET CULTUREL - Gymnase - 50, avenue Garneau, Saint-Pie

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.



Prenez rendez-vous dès aujourd'hui!

→ En ligne: scannez le code QR

→ Par téléphone: appelez le 1 800 343-7264





# On recrute!

## Pompiers et premiers répondants

**L'équipe du Service de sécurité incendie de Saint-Pie est à la recherche de nouveaux candidats. Ce qui t'attends : adrénaline, défis et le plus important, une équipe dédiée.**

**Notre mission :**

*Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les incendies, intervenir pour les urgences médicales, intervenir pour tout autre sinistre et pour la mise en place des mesures d'urgence.*

**RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

- Répondre aux appels d'urgence (pompiers et P.R.).
- Effectuer la remise en service des équipements et du matériel d'opération à la suite d'une intervention.
- Participer aux séances d'entraînement et aux activités de prévention.
- Participer aux activités d'éducation du public.
- Participer aux réunions mensuelles.
- Toutes autres tâches connexes demandées par ses supérieurs.

**EXIGENCES :**

- Être titulaire du programme de Pompier niveau 1 ou être disposé à suivre et compléter la formation\* requise, d'une durée de 265h (soir et fin de semaine).
- Être titulaire de la formation Premier répondant niveau 3 ou être disposé à compléter la formation\* de 60h.
- Détenir un secondaire 5 ou son équivalence et être âgé d'au moins 18 ans.
- Ne posséder aucun dossier criminel en lien avec l'emploi.
- Être disponible selon les conditions d'emploi.
- Résider sur le territoire desservi par le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Pie\*\*.
- S'engager à obtenir un permis de classe 4A au cours de la première année d'embauche (test à la SAAQ).

*\*Les formations sont payées et rémunérées. \*\* Une exception pourra être accordée pour les non-résidents qui sont déjà formés P1.*

**CONDITIONS D'EMPLOI :**

Sur appel (pompiers et P.R.)  
 Garde externe pompier rémunérée : 108 heures/mois  
 Garde externe premier répondant rémunérée : 60 heures/mois ;  
 Possibilité de remplacement en garde interne (de jour)

**CONDITIONS SALARIALES :**

Appels d'urgence pompier et P.R. : rémunération 3h minimum.  
 Entraînements, réunions et visites de prévention rémunérées au salaire pompier.  
 Échelle salariale selon la politique en vigueur.



**Pour déposer sa candidature : Sylvain Daigneault, directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Pie, [s.daigneault@villest-pie.ca](mailto:s.daigneault@villest-pie.ca). Date limite : 28 février 2025.**



# Respecter le code de la sécurité routière pour des zones scolaires sécuritaires



### La sécurité routière aux abords des écoles : quelles sont les règles?

- Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, l'amende est doublée si l'infraction est commise durant la période scolaire. Cette dernière est indiquée par la signalisation routière ou, à défaut d'une telle signalisation, débute à 7 h et se termine à 17 h, chaque jour du lundi au vendredi pendant les mois de septembre à juin.
- Les usagers de la route, incluant les cyclistes, ont l'obligation de s'immobiliser à plus de cinq mètres à l'approche d'un autobus ou d'un minibus dont les feux rouges intermittents sont en marche ou dont le signal d'arrêt obligatoire est déployé.
- Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.
- Les conducteurs sont dans l'obligation de s'immobiliser à l'approche d'un passage piéton lorsqu'un piéton s'est engagé sur les bandes jaunes ou blanches ou qu'il a manifesté clairement son intention de le faire.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire à un endroit sécuritaire afin d'éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

**Les policiers demandent aux automobilistes d'être particulièrement vigilants et de faire preuve de courtoisie, surtout au moment où les écoliers sont les plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent et descendent d'un autobus scolaire. En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter.**

La Sûreté du Québec rappelle que la vitesse est l'une des premières causes de collisions mortelles à survenir sur les routes du Québec.

La Stratégie en sécurité des réseaux de transport 2021-2026, « La vie humaine, au cœur de nos actions », a pour objectif de diminuer le nombre de collisions mortelles et avec blessés graves sur les réseaux routiers et récréotouristiques. Des pistes d'action sont mises en œuvre dans chacun des axes distincts : Partenariat, Intervention, Sensibilisation, Technologie, Évaluation (PISTE) par la Sûreté du Québec ainsi que ses partenaires, afin de collaborer pour tendre vers un objectif commun, celui de rendre nos routes, nos sentiers et nos plans d'eau plus sécuritaires.

Vous pouvez également vous abonner à notre X régional pour en savoir plus sur les nouvelles de la Sûreté du Québec: [SQ Sud \(@Surete\\_Sud\) / X](https://twitter.com/Surete_Sud)

Pour plus d'informations sur les différentes réglementations, nous vous invitons à consulter le site internet de la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) au lien suivant : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere>

Sergente Karine Picard  
Coordonnateur local en police communautaire  
CSMRC des Maskoutains



## INFORMATIONS SUR LES SERVICES



# SONDAGE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À SAINT-PIE



WWW.VILLEST-PIE.CA

La Ville de Saint-Pie reconnaît la crise climatique actuelle. En regard de ce constat, elle souhaite se doter d'une Politique de développement durable et d'un plan d'action concret visant la réduction des gaz à effet de serre (GES) sur son territoire. C'est dans le cadre de cet exercice que les citoyens de Saint-Pie sont invités à se prononcer.

**Le sondage en version papier peut être rapporté à la réception de l'hôtel de ville de Saint-Pie. Vous pouvez également compléter le tout en ligne via le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/QC25XJV>**

Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à vous référer à la commission sur le développement durable de la Ville de Saint-Pie. Courriel : [develop.durable@villest-pie.ca](mailto:develop.durable@villest-pie.ca)

Nous vous remercions pour l'attention portée à ce sondage. **Date limite 9 mars.**

Questions :

1- Je déclare résider dans la Municipalité de Saint-Pie.

Oui

2- Dans quelle zone de la Municipalité résidez-vous?

En milieu urbain (ex. : dans la ville)

En milieu péri-urbain (ex. : dans les domaines)

En campagne (ex. : dans les rangs)

Autre : \_\_\_\_\_

3- Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

Moins de 18 ans

18 à 35 ans

36 à 55 ans

56 à 75 ans

76 ans et plus

4- Selon vous, quel serait le niveau de priorité qu'une Municipalité devrait attribuer à la sphère du développement durable sur son territoire ?

Non prioritaire

Priorité faible

Priorité moyenne

Priorité élevée

Commentaires :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



## INFORMATIONS SUR LES SERVICES

5- Dans quelle mesure les moyens proposés ci-dessous sont susceptibles d'influencer vos habitudes afin d'adopter des comportements plus écoresponsables?

Accès à de l'information et campagne de sensibilisation portant sur des comportements écoresponsables (exemple : capsules web, article dans L'Écho de ma ville)

Non prioritaire     Priorité faible     Priorité moyenne     Priorité élevée

Offre de subventions pour soutenir des initiatives écoresponsables (exemple : aide financière à l'achat de couches lavables)

Non prioritaire     Priorité faible     Priorité moyenne     Priorité élevée

Réglementation municipale encadrant les pratiques polluantes (exemple : temps maximal pour les véhicules en marche à l'arrêt, renouvellement d'une unité de chauffage, encadrement des coupes d'arbres en milieu urbain)

Non prioritaire     Priorité faible     Priorité moyenne     Priorité élevée

Accès à des équipements et services soutenant les comportements écoresponsables (exemple : disponibilité de bornes de recharge électrique sur le territoire, réseaux d'autopartage et espaces dédiés au covoiturage, réseaux de pistes cyclables)

Non prioritaire     Priorité faible     Priorité moyenne     Priorité élevée

Commentaires : \_\_\_\_\_

6- Comment qualifieriez-vous votre intérêt à participer et/ou à être exposé aux initiatives suivantes pour soutenir les comportements écoresponsables et réduction des GES :

Journée « corvée de propreté citoyenne »

Non prioritaire     Priorité faible     Priorité moyenne     Priorité élevée

Réseaux de ventes/échanges de matériel seconde main

Non prioritaire     Priorité faible     Priorité moyenne     Priorité élevée

Visite de marchés publics avec des artisans et producteurs locaux

Non prioritaire     Priorité faible     Priorité moyenne     Priorité élevée

Utilisation de rues déminéralisée (réduction de l'asphalte pour verdissement)

Non prioritaire     Priorité faible     Priorité moyenne     Priorité élevée

Agrandissement du réseau cyclable sur le territoire et intermunicipal

Non prioritaire     Priorité faible     Priorité moyenne     Priorité élevée

Utiliser un réseau de transport en commun efficient

Non prioritaire     Priorité faible     Priorité moyenne     Priorité élevée

Commentaires : \_\_\_\_\_

7- Avez-vous des suggestions d'actions à proposer à la Municipalité pour contribuer à la réduction des GES sur son territoire?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



WWW.VILLEST-PIE.CA



# 2025, ÇA CONTINUE... (2<sup>E</sup> PARTIE)

Tout comme l'an dernier et pour faire suite à la formule de diviser le dernier siècle par tranches de 5 ans, voici ce que vous auriez pu lire le mois dernier pour les années se terminant par 0.

**2020** : 20 septembre, assemblée des paroissiens à l'église pour décider de l'avenir des clochers.

**2010** : 8 février, un violent incendie a entièrement ravagé l'usine de Pompage Saint-Pie, sur le Rang du Haut-de-la-Rivière Nord.

**2000** : 26 mars, télédiffusion de la messe de Saint-Pie à la télévision de Radio-Canada. — 28 août, première rencontre pour penser un album-livre pour le 175<sup>e</sup>. — 25 novembre, la Ville de Saint-Pie devient le nouveau nom de la municipalité. — 27 novembre, 37<sup>e</sup> élections générales fédérales. Jean Chrétien est élu premier ministre du Canada. Les libéraux remportent 173 sièges, l'Alliance canadienne de Stockwell Day 66 sièges, le Bloc québécois 37 sièges, le Nouveau Parti démocratique 13 sièges et les Conservateurs 12 sièges. Saint-Hyacinthe-Bagot donne une majorité de 9 651 voix à Yvan Loubier du Bloc québécois (596 dans Saint-Pie). Il affrontait Michel Gaudette du Parti libéral.

**1990** : Implantation des services d'aqueduc, égouts sanitaire et pluvial, drainage et fondations, rues Choquette, Couture, Davignon, Dufresne et prolongation du boulevard Daniel-Johnson ; prolongation de l'égout pluvial de la rue Ste-Cécile. Achat de nouvelles rues de Fermes Bermaska Inc. au village et la paroisse poursuit les améliorations au Domaine Bousquet. — Organisation du plan de sécurité civile dans les deux paroisses. — La question de la sauvegarde du vieux pont revient.

**1980** : 18 février, 32<sup>e</sup> élections générales fédérales Pierre-Elliott Trudeau remporte le scrutin avec 147 sièges contre 103 pour Joe Clark et 32 pour Ed Broadbent. Marcel Ostiguy est réélu contre le progressiste-conservateur Marcel Danis par une majorité de 18 907 votes dont 826 pour Saint-Pie. Le nom du comté est redevenu Saint-Hyacinthe-Bagot.

**1970** : 29 avril, 29<sup>e</sup> élection générale provinciale. Le Parti libéral de Robert Bourassa remporte la victoire avec 72 sièges. L'Union nationale a 17, le Ralliement créditiste, 12 et le Parti québécois, 7. Dans Bagot, René Lemay, candidat libéral de Saint-Pie, ne réussit pas à déloger l'Union nationale

que représente Jean-Guy Cardinal. Il perd par 1 250 voix. — 16 mai, Le Chœur Hozana présente son premier spectacle. — Juin 1970, la Fédération de l'Âge d'Or du Québec obtient ses lettres patentes — 15 juin, Paul Ménard est nommé 14<sup>e</sup> curé à Saint-Pie. Le 15 juillet, il succède à Georges-Édouard Brosseau. — 23 juin, feu d'artifice annoncé dans le bulletin paroissial comme le premier de Saint-Pie. — 21 juin, la piste d'accélération internationale Sanair, construite au coût de 1 million, ouvre ses portes. — 27 juin, début des messes du samedi soir, avec la permission de mgr Sanschagrin. — 4 juillet, bénédiction du garage municipale de la rue Martin. — 25 août, le service interurbain entre St-Hyacinthe et la centrale de Montréal interrompu durant plusieurs heures, par suite du vol de plus de 600 pieds de fil sur la ligne principale du Bell Téléphone reliant Saint-Pie à Montréal. — 20 septembre, premier championnat Pro-Stock au Canada disputé à la piste d'accélération Internationale Sanair. — 4 octobre, ouverture de la 9<sup>e</sup> saison de la Ligue des Monts. Les Étoiles de Saint-Pie de l'instructeur Yvan Morin et du gérant Paul-Émile Poirier auront l'avantage d'avoir sur l'alignement un talent de l'endroit, Yves Larocque, membre de l'équipe des Vics de Granby. — 18 octobre, Pierre Laporte est retrouvé mort à la suite de son enlèvement le 10 octobre par le FLQ. — 1 novembre, entrée en vigueur du régime universel d'assurance-maladie. — 25 novembre, contrat du nouveau pont sur la rivière Yamaska entre La Providence et Douville est attribué à la firme Grand Mills de Montréal. — Décembre, Bill 7 : La vente de cidre est autorisée par l'Assemblée nationale.

**1960** : 2 janvier, mort de Paul Sauvé, premier ministre du Québec. — 8 janvier, Antonio Barrette, premier ministre du 8 janvier au 5 juillet 1960. — 9 mars, incendie de l'Académie du Sacré-Cœur, le vieux collège. — 22 juin, 26<sup>e</sup> élection générale provinciale. Le Parti libéral de Jean Lesage fait élire 51 députés et l'Union nationale, 43 députés. Il y a un indépendant. Dans Bagot, Daniel Johnson (5 335) défait une seconde fois le libéral Roger-Jean Labrecque (4 219) par 1 116 voix dont 155 dans Saint-Pie. — 3 juillet, première messe de Bernard

Bousquet, fils de Ernest Bousquet et Germaine Martin (de Sherbrooke, autrefois Saint-Pie). — Décembre, quelques paroissiens se sont groupés pour offrir à la paroisse un tabernacle. — 18 décembre, parade de Noël ! Parcours rues Montcalm, Notre-Dame et Garneau. Arrêt au collège.

**1950** : 3 et 4 juin, 19<sup>e</sup> congrès de la Fédération des Amicales Canadiennes des Frères du Sacré-Cœur tenu à Saint-Pie. L'entrepôt de la conserverie Guil inc. sert de salle pour le banquet.

**1940** : 26 mars, 19<sup>e</sup> élection générale fédérale. Théophile-Adélarde Fontaine affronte le candidat indépendant Wilfrid Gaudette qu'il défait facilement avec sa majorité de 10 621 votes dont 683 à Saint-Pie. — 25 avril, le gouvernement Godbout accorde le droit de vote aux femmes, au provincial. — 18 juin, le premier ministre King annonce la déposition d'une mesure établissant le service militaire obligatoire en territoire canadien. L'adoption de la loi suppose l'enregistrement des tous les hommes et femmes de 16 à 60 ans. Les premiers appelés sous les drapeaux sont les célibataires et les veufs. Sont considérés comme célibataires ceux qui se marieront après le 15 juillet 1940. Commence alors la course au mariage. — 20 août, Homer Dufresne se porte acquéreur des terrains et ruines de l'ancienne manufacture de cercueils rue Roy pour y aménager son usine de chaussures.

**1930** : Saint-Pie fête ses 100 ans. — 27 janvier, élection complémentaire dans Bagot. Le libéral Cyrille Dumaine y est élu par acclamation. — 1<sup>er</sup> août, le R-100 arrive à Montréal, étant le premier transatlantique plus léger que l'air à atteindre le Canada. — 28 juillet, 17<sup>e</sup> élection générale fédérale; l'hon. R.B. Bennett est premier ministre. Cyrille Dumaine affronte le conservateur Léon Gauthier. Dumaine l'emporte par 175 voix. — 5,6,7 septembre, Congrès eucharistique du centenaire. — Novembre, le Secours direct est institué d'urgence par le gouvernement fédéral pour venir en aide aux provinces et aux municipalités. Ces dernières devront faire travailler les chômeurs.

Et ça continue ...



## NOUVEAUTÉS



Pour voir d'autres nouveautés, consultez le catalogue de la bibliothèque au [www.villest-pie.ca](http://www.villest-pie.ca) sous l'onglet **Service des loisirs**, cliquez sur **Bibliothèque** pour accéder au catalogue en ligne.

Vous pouvez aussi y réserver votre prochaine lecture, vérifier vos livres déjà lus ou recevoir un avis pour vous rappeler la date de retour de vos documents empruntés! Tout ça, en faisant ajouter votre courriel ainsi qu'un mot de passe à votre dossier lors de votre prochaine visite à la biblio.  
**Informez-vous sur les nouvelles possibilités en téléphonant au 450-772-2332.**

## HEURE DU CONTE 19 MARS À 18 H 30

Tu aimes beaucoup les histoires et tu as entre 3 et 8 ans, viens nous rejoindre à la bibliothèque à l'heure du conte. C'est gratuit et amusant!

*RAPPEL : 26 février à 18 h 30 J'ai besoin d'un câlin et Je n'aime vraiment pas l'hiver.*

**Un beau moment privilégié pour se faire lire de belles histoires. La réalisation d'un bricolage complète l'activité.**



## NOUVEAUTÉ

### JEU DE RÔLES

Pour développer la créativité, l'imagination et le travail d'équipe en plus d'aider à la résolution de problèmes une nouvelle activité vous est proposée : le jeu de rôles. Les participants créeront une histoire interactive où chacun incarne un personnage unique. Un animateur guidera l'aventure à travers différents défis et scénarios fantastiques, dans le style de « Donjons et Dragons ». La première rencontre aura lieu le **4 mars prochain à 18 h 30**, à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque municipale.

Public cible : 12 à 16 ans  
Nombre de participants limité à 6 joueurs  
Durée de l'activité : 1 heure 30 minutes  
**Gratuit**



Saviez-vous qu'à votre bibliothèque **4 ordinateurs sont à votre disposition** pour y effectuer une recherche ou pour y effectuer des travaux personnels, gratuitement. L'accès à Internet sans-fil (Wi-Fi) est aussi disponible. L'impression de documents est possible au montant de 0,45 \$ la feuille imprimée ainsi que l'envoi de fax au coût de 3 \$.

## Offre d'ateliers informatiques en collaboration avec l'organisme « La Puce »

Le projet offre une série d'activités sous forme d'ateliers de sensibilisation en groupe de 10 à 12 personnes d'une durée de 2 h qui vont aborder des sujets comme *les peurs et craintes face aux technologies, l'Intelligence artificielle, la cybersécurité etc.*

Les formations proposées seront adaptées aux besoins et aux niveaux de compétences des personnes aînées, en utilisant des méthodes pédagogiques innovantes et interactives.

Public cible : **50 ans et plus**      Lieu : Bibliothèque municipale

Quand : **à partir du jeudi 27 février à 10 h**

Places limitées. Inscription auprès de la responsable de la bibliothèque.

**GRATUIT**

## ATELIERS D'ANGLAIS



Joignez-vous à un groupe pour discuter en anglais. Les rencontres ont lieu **le jeudi soir à partir du 27 février de 18h30 à 19h30.**

Inscription, auprès de la responsable de la bibliothèque.

## SEMAINE DE RELÂCHE MERCREDI 5 MARS À 13 H 30

C'est votre chance de participer à un spectacle à la fois glacial et brûlant. Potions chimiques, magie et réactions chimiques par la chaleur et la glace sèche. Attention à vos pieds! Éducatif et amusant! C'est un rendez-vous à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque municipale.



## SOIRÉE DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Joignez-vous à Mona, animatrice passionnée des jeux de société, pour découvrir et essayer des jeux de société de sa collection personnelle. Les prochaines soirées auront lieu



**mercredi le 28 février à 18 h 30** ainsi que le **5 mars** à la bibliothèque. À vos dés!

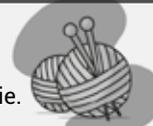
**Pour les 8 ans et plus  
Gratuit et sans inscription**

## TRICOT JASSETTE...

Découvrez et discutez tricot en compagnie de membres du Cercle des Fermières de Saint-Pie.

Les rencontres ont lieu **jeudi à partir de 13 h 30** à la bibliothèque.

L'activité gratuite s'adresse à tous les âges et à tous les niveaux (débutant, intermédiaire, avancé). Ces ateliers de tricot libre sont offerts par des bénévoles passionnées des travaux d'aiguilles. Bienvenue!





## HEURE DU CONTE SPÉCIALE

Pour commencer la **semaine de relâche** en beauté, participez à un spectacle qui aura lieu **samedi le 1<sup>er</sup> mars à 10 h** à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque.

Mirédo Rodéo est aussi amoureuse de la musique. Sa chorale animale occupe toutes ses journées. Un jour, un nouveau défi lui trotte dans la tête... Créer une chorale animale africaine! Avec l'aide de Béberre, son meilleur ami, elle part à la rencontre des animaux de la savane qui souhaitent faire partie de sa chorale! Les chanteurs seront-ils à la hauteur?

Les enfants de 3 ans à 8 ans sont invités à participer à ce grand spectacle!



DÉCOUVRIR LE PLAISIR DE CHANTER!

## LOISIRS ET CULTURE



## LIGUES SPORTIVES JEUNESSE ÉTÉ 2025

### LIGUE DE SOCCER MINEUR MONTÉRÉGIE

Du jeudi 20 février à 10 h au jeudi 20 mars, selon les places disponibles\*.

- Inscription via notre plateforme d'inscription Qidigo au [www.villest-pie.ca](http://www.villest-pie.ca)

\* Il y a une capacité d'accueil pour chaque catégorie. Si cette capacité est atteinte, les inscriptions supplémentaires seront mises sur une liste d'attente jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'inscriptions pour ouvrir une nouvelle équipe.

#### POUR RÉSIDENTS DE SAINT-PIE SEULEMENT

CATÉGORIE	ÂGE	DATE DE NAISSANCE	COÛT
U6 Gars	5-6 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2020	53 \$
U6 Fille	5-6 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2020	53 \$
U8 Gars	7-8 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2018	63 \$
U8 Fille	7-8 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2018	63 \$
U10 Gars	9-10 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2016	63 \$
U10 Fille	9-10 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2016	63 \$
U13 Gars	11-12-13 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2014	63 \$
U13 Fille	11-12-13 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2014	63 \$
U16 Gars	14-15-16 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2008 au 30 septembre 2011	68 \$
U17 Fille	14-15-16-17 ans	1 <sup>er</sup> octobre 2007 au 30 septembre 2011	68 \$

#### LIEUX DES PARTIES

Terrain des loisirs de Saint-Pie ainsi que dans les autres municipalités participantes à la Ligue de Soccer Montérégie. Selon le nombre d'équipes ainsi que le nombre de municipalités participantes, **des divisions seront créées afin de limiter les déplacements.**

**SÉRIES 2025 (municipalités hôtes à déterminer)** À déterminer selon le calendrier de la saison.

#### L'UNIFORME EST OBLIGATOIRE

##### Chandail d'équipe :

- Les chandails seront prêtés encore cette année. Ils seront remis aux entraîneurs avant le début de la saison. Il est important de le rapporter à l'entraîneur à la fin de la saison.

#### Vous devez fournir à votre enfant :

- Short noir, bas de soccer
- Souliers de soccer réglementaires, protège-tibias
- Bouteille d'eau
- Ballon de soccer, il sera possible d'en acheter un lors de l'inscription.

#### CALENDRIER

Habituellement la saison de soccer débute à la mi-mai. Les dates pour la saison 2025 sont à confirmer.



## LIGUE RÉCRÉATIVE DE DEK HOCKEY (MIXTE)

### ÉTÉ 2025

LIGUE RÉCRÉATIVE DE DEK HOCKEY (MIXTE)

**NOUVELLE SURFACE DE DEK AUX DIMENSIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Du jeudi 20 février à 10 h au lundi 20 mars, selon les places disponibles\*.**

- Inscription via notre plateforme d'inscription Qidigo au [www.villest-pie.ca](http://www.villest-pie.ca)

\*Il y a une capacité d'accueil pour chaque catégorie. Si cette capacité est atteinte, les inscriptions supplémentaires seront mises sur une liste d'attente jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'inscriptions pour ouvrir une nouvelle équipe.

#### REMBOURSEMENT

En cas d'annulation par le Service des loisirs, les personnes inscrites seront remboursées en totalité. Si vous annulez votre inscription, des frais de 10\$ seront retenus de votre paiement. Aucun remboursement ne sera fait après le début de l'activité.

La ligue de dek hockey se veut une ligue récréative et amicale. Elle a pour principale mission de faire bouger les jeunes. La ligue a une structure où l'esprit sportif est mis de l'avant. Dans cette perspective, notez que nous ne compilons aucune statistique.

CLIENTELE	COÛT
6-8 ans	60 \$ chandail inclus (prêt)
9-12 ans	60 \$ chandail inclus (prêt)

**MAXIMUM DE 10 JOUEURS PAR ÉQUIPE**

#### MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES (à confirmer selon les inscriptions)

Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Liboire, Sainte-Hélène, Saint-Valérien-de-Milton

#### HORAIRE DE LA SAISON 2025

- Pratiques extérieures en mai
- Saison : de la fin mai à la mi-août
- Tournoi de dek hockey à la mi-août le 16 août 2025
- **Les matchs auront lieu majoritairement les mercredis pour le 6-8 ans.**
- **Les matchs auront lieu majoritairement les mardis et jeudis pour le 9-12 ans.**
- En cas de pluie, les parties sont remises si possible.
- L'horaire de votre enfant vous sera remis à la première pratique d'équipe.

#### ÉQUIPEMENT

- Obligatoire : casque avec grille ou visière, pads de dek hockey, gants de hockey, chaussures sports, bâton de hockey sans ruban, bouteille d'eau.
- Recommandé : coquille et protège-coudes.
- L'équipement complet de gardien de but sera prêté par le Service des loisirs.

### OFFRE D'EMPLOI POUR LIGUES SPORTIVES JEUNESSE

#### ARBITRES SOCCER ET DEK HOCKEY



- Être disponible les soirs de semaine (mi-mai à mi-août)
- Être disponible quelques fins de semaine (début mai à mi-août)
- Suivre la formation obligatoire pour le soccer (gratuite!)
- Être âgé(e) de 14 ans et plus à partir du 1<sup>er</sup> mai 2025
- Salaire selon la politique salariale du Service des loisirs

Toutes les personnes intéressées doivent remplir le formulaire au [www.villest-pie.ca](http://www.villest-pie.ca) dans la section LOISIRS, puis LIGUES SPORTIVES ou demander de leur faire parvenir par courriel au [coordo.loisirs@villest-pie.ca](mailto:coordo.loisirs@villest-pie.ca). Les candidats ont jusqu'au **28 mars** pour faire parvenir le formulaire.

### ENTRAÎNEURS ET ASSISTANTS-ENTRAÎNEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR LES LIGUES SPORTIVES JEUNESSE

Les ligues sportives jeunesse sont possibles grâce à l'énergie et à la générosité des parents, grands frères et grandes sœurs, grands-parents, oncles et tantes, cousins et cousines, qui s'impliquent bénévolement pour que les enfants vivent cette expérience et profitent d'une saison estivale remplie de souvenirs! Les entraîneurs et assistants n'ont pas besoin d'expérience ou de connaissances quelconques. Il suffit simplement de s'impliquer auprès de son équipe durant les quelques semaines que dure la saison sportive. Chaque entraîneur est jumelé à un assistant, de sorte que l'équipe soit toujours encadrée advenant le cas où un des bénévoles devait s'absenter.

#### ➔ ENTRAÎNEURS ET ASSISTANTS-ENTRAÎNEURS DE SOCCER

- Une formation est offerte gratuitement en avril pour tous les entraîneurs et assistants intéressés.

#### ➔ ENTRAÎNEURS ET ASSISTANTS-ENTRAÎNEURS DE DEK HOCKEY

Toutes les personnes intéressées doivent remplir le formulaire au [www.villest-pie.ca](http://www.villest-pie.ca) dans la section LOISIRS, puis LIGUES SPORTIVES ou demander de leur faire parvenir par courriel au [coordo.loisirs@villest-pie.ca](mailto:coordo.loisirs@villest-pie.ca).

**Pour plus d'informations, contactez Jean-Yves Bergeron au [coordo.loisirs@villest-pie.ca](mailto:coordo.loisirs@villest-pie.ca) ou au 450 772-2488, p. 227**

**Encore cette année, nous comptons sur vous pour faire de la saison 2025 un beau succès!**



# LIGUES SPORTIVES FEMMES ÉTÉ 2025



Du jeudi 20 février à 10 h au lundi 20 mars, selon les places disponibles\*.

- Inscription via notre plateforme d'inscription Qidigo au [www.villest-pie.ca](http://www.villest-pie.ca)

\*Il y a une capacité d'accueil pour chaque catégorie. Si cette capacité est atteinte, les inscriptions supplémentaires seront mises sur une liste d'attente jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'inscriptions pour ouvrir une nouvelle équipe.

## DEK HOCKEY FÉMININ – LIGUE AMICALE

La ligue de dek hockey féminin est une ligue amicale, gérée par les joueuses elles-mêmes. En groupe, les joueuses décident des équipes et des règlements du jeu. Il n'y a pas d'arbitre ni de feuille de match. Idéal pour les joueuses intermédiaires et expérimentées qui veulent s'amuser et pour les nouvelles joueuses qui veulent s'initier au sport ou s'améliorer.

Clientèle :	Femme de 18 ans et plus
Horaire :	Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 <ul style="list-style-type: none"> <li>• De la mi-mai à septembre, relâche durant les semaines de la construction</li> <li>• Les parties annulées en raison de la pluie peuvent être reprises une autre journée ou reportées à la fin de la session, selon la décision des joueuses.</li> </ul>
Coût (résident) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 80 \$ pour la saison</li> <li>• 10 \$ pour les remplaçantes</li> </ul>
Chandail d'équipe :	Prêt de dossard d'équipe
Équipement obligatoire :	Casque avec grille ou visière, pads de dek hockey, gants de hockey, chaussures sports, bâton de hockey sans ruban.

## SOCCER FÉMININ

Saison :	De la mi-mai à la mi-août	Coût (résident) :	68 \$ pour la saison
Clientèle :	Femme de 18 ans et +	Chandail obligatoire :	15 \$ à moins que vous ayez déjà votre chandail de la ligue

Municipalités participantes : Saint-Damase, Saint-Césaire, Saint-Jean-Baptiste, Rougemont, Marieville et Saint-Pie

# SOIRÉE DANSE COUNTRY AVEC JAIMY M-BRIEN (MB DANSE COUNTRY POP)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À SAINT-PIE

Lieu : Centre sportif et culturel (50, avenue Garneau)

Coût du billet (vendu sur place seulement) : adultes : 15 \$ / 13 ans et moins : 5\$

Consommations vendues sur place (alcoolisées et non-alcoolisées)

Il est interdit d'apporter vos propres consommations.

Tous les profits serviront de financement pour la Fête nationale 2025 à Saint-Pie.

Modes de paiement acceptés : argent comptant ou crédit et Interac via Paypass



**Samedi 22 mars  
dès 19 h 30**



## VIE COMMUNAUTAIRE

fadoq

**SAINT-PIE**  
301 rue Notre-Dame

Bonjour à tous

Nos activités se déroulent au 301 rue Notre-Dame, Saint-Pie.

### BINGO

**le lundi 17 mars 2025 à 19 h**

Le café, les croustilles et les grignotines sont vendues sur place.

Bienvenue à tous (18 +)

Informez-vous auprès de Johanne au 450 230-1395

### CARTES

Nous jouons au whist **tous les lundi 13 h.**

Collations faites maison et prix de participation pour tous.

Ambiance amicale alors nous vous invitons à vous joindre à nous.

### LOCATION

de salle pour toute occasion (réunion, funérailles, rencontre famille, repas de fête anniversaire, mariage, avec ou sans repas)

REJOINDRE Grégoire Couture  
(450) 779-1260 ou (450) 230-1395

## CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE SAINT-HYACINTHE

(remplace anciennement la Popote Roulante)

**SERVICE DE REPAS CHAUDS CUISINÉS LE MATIN MÊME le mardi et / ou le jeudi, entre 11 h 30 et 12 h 30**

Toutes les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en convalescence, en perte d'autonomie peuvent bénéficier du service de façon temporaire ou prolongée. En plus d'alléger la corvée de repas, c'est une façon de se faire un cadeau ou d'en offrir un à un ami, un parent ou un voisin.

*Des certificats-cadeaux sont disponibles.*

POUR INFORMATION OU COMMANDER

**450-773-4966** POSTE 35



**CERCLE**  
*des fermières*



**PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE : 12 MARS 2025**  
**RENCONTRE À LA CABANE À SUCRE**



Bienvenue à toutes!

- Invitez toutes les femmes désirant participer à nos réunions, elles seront les bienvenues.
- Tricot-jasette à chaque jeudi, 13 h 30, à la bibliothèque, 65-A, avenue Saint-François (passez par l'arrière).
- Réunions mensuelles au local de la FADOQ, 301, rue Notre-Dame.

Pour toute question, contactez Thérèse Sansoucy au **450-772-2741**



70 av. Saint-François, Saint-Pie  
450 772-6828

[www.centredelafamillestpie.com](http://www.centredelafamillestpie.com)

Surveillez notre page



- **Atelier culinaire pour les enfants** : animé par Christina, cuisinière du Centre de la Famille, aux Galeries de Saint-Hyacinthe, lundi, le 3 mars. Restez à l'affût sur notre page Facebook pour plus de détails.
- **Activité de café céramique intergénérationnelle** : le mercredi 5 mars de 10 h à 12 h à la salle communautaire l'Ombre des Pins située à l'Habitat St-Pie. Gratuit pour les membres/ Inscription sur Qidigo.
- **Services aux aînés**: Venez rencontrer le notaire M. Félix Mathieu, mardi le 11 mars dès 13 h 30 à la salle communautaire de l'Ombre des Pins. Il vous renseignera sur divers sujets reliés à sa profession et il répondra à vos questions. Gratuit/Sans inscription
- **Activité en famille**: Joignez-vous à nous pour un atelier de semis donné par le CCCPEM samedi, le 29 mars de 9 h 30 à 11 h 30. Gratuit pour les membres/Inscriptions sur Qidigo
- **Espace Ados** : Sortie au Zoo de Granby, dimanche 16 mars de 10 h 30 à 16 h 30. Toutes les informations sont sur la page Facebook « Espace Ado Saint-Pie ».

**POUR ACCÉDER FACILEMENT**  
**À NOTRE SITE WEB**





**VENTE SPÉCIALE LE SAMEDI SEULEMENT :  
SAC DE VÊTEMENTS À MOITIÉ PRIX**



**301C, RUE NOTRE-DAME,  
COUR ARRIÈRE RUE ROY**  
Johanne St-Pierre : 450 772-5574  
Local les mardis : 450 772-5333

**LA BOUTIQUE EST OUVERTE :**

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi /  
Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous avons beaucoup d'articles à prix modique comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.

Veillez prendre note que la section «boutique» est ouverte à tous. Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts 1 \$/livre.



**POUR LES DONS DE MEUBLES ET GROS ARTICLES,  
APPELER AVANT DE VOUS RENDRE**

**ON RETIENT LA DATE  
DU 1<sup>ER</sup> MARS**



La date limite de demande d'admission à la formation professionnelle et au cégep est le 1er mars 2025 : ne ratez pas votre chance de débiter des études à l'automne 2025.

Si vous rêvez de reprendre vos études et d'obtenir un diplôme qui vous ouvrira de nouvelles portes, sachez que la date limite pour poser votre demande d'admission à la formation professionnelle et collégiale approche à grands pas : **le 1<sup>er</sup> mars**. Cette échéance est une occasion à ne pas manquer.

Que vous souhaitiez vous spécialiser dans un métier concret ou obtenir un diplôme pour élargir vos horizons professionnels, les formations professionnelles et collégiales offrent une multitude de programmes accessibles et adaptés à vos besoins. Ces formations sont une véritable opportunité pour améliorer vos compétences et bâtir un avenir plus stable et épanouissant.

Ne laissez pas la peur ou le doute vous freiner. Peu importe votre âge ou votre parcours, il n'est jamais trop tard pour faire le premier pas vers une nouvelle aventure professionnelle.

Cet article vous donne envie d'aller plus loin dans votre réflexion vers un retour aux études? Vous pouvez faire appel aux services d'une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement grâce à SARCA Mobile. Audrey peut se rendre au bureau municipal de votre municipalité afin d'explorer votre projet scolaire ou professionnel. Communiquez directement avec elle.



**AUDREY GATINEAU**  
conseillère en information  
scolaire & professionnelle



**450-773-8401** poste 6731  
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca  
Audrey Gatineau Sarca

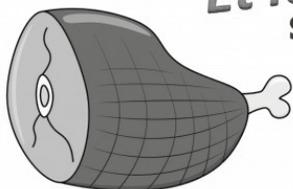


**Samedi le  
1<sup>er</sup> mars à 20h**

**Au Centre Sportif et Culturel  
de Saint-Pie**

Conseil #2958

**Rafle de jambons  
Et longes de porc**



**Soirée en l'honneur de  
Jacques Robert**

**4 consommations gratuites**

(Bières ou vin)

**Prix de présence**

**Bienvenue à tous  
Buffet inclus**

Pour toutes informations ou pour acheter vos billets

Patrice Caya : (450) 888-2969  
Francis Fortin : (450) 778-4022

**Entrée: 15\$  
18 ans et +**



# Votre calendrier — MARS 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 <b>BIBLI :</b> HEURE DU CONTE SPÉCIALE Entraide : 9h à 12h VENTE SPÉCIALE CHEVALIERS DE COLOMB : RAÏLE DE JAMBONS
2	3 <b>SEMAINE DE RELÂCHE</b> <b>FADDOQ : CARTES</b> Centre de la famille : Atelier culinaire	4 <b>SEMAINE DE RELÂCHE</b> <b>BIBLI : JEUX DE RÔLES</b> Entraide : ouvert 13 h à 16 h <b>Conseil municipal</b> 	5 <b>SEMAINE DE RELÂCHE</b> <b>BIBLI : SCIENCES EN FOLIE + JEUX DE SOCIÉTÉ</b> Centre de la famille : Activité de café céramique intergénérationnelle	6  <b>SEMAINE DE RELÂCHE</b> <b>ÉCHÉANCE DU PREMIER VERSEMENT DE TAXES</b>	7 <b>SEMAINE DE RELÂCHE</b>	8 pleine lune 
9 <b>DATE LIMITE POUR REMPLIR LE SONDAGE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> <b>CHANGEMENT D'HEURE</b>	10 <b>FADDOQ : CARTES</b>	11 Centre de la famille : Service aux aînés Entraide : ouvert 13 h à 16 h	12 Cercle des fermières : Réunion mensuelle	13 Collecte de matières organiques	14 Collecte de matières recyclables	15
16 Centre de la famille : Espace-ados—sortie au zoo	17 <b>FADDOQ : BINGO + CARTES</b>	18 Centre de la famille : Service aux aînés Entraide : ouvert 13 h à 16 h	19 Heure du conte	20 <b>DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION AUX LIGUES SPORTIVES</b>	21 Centre de la famille : Bingo à 19 h Collecte de déchets	22  SOIRÉE DANSE COUNTRY 19H30
23 30	24 <b>FADDOQ : CARTES</b> 31	25 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	26	27	28 <b>DATE LIMITE POUR POSTULER COMME ARBITRE</b> Collecte de matières recyclables	29 <b>COLLECTE DE SANG</b> Centre de la famille : Activité en famille